

## LA RÉPUBLIQUE VERSAILLAISE EN MARCHÉ

Une dangereuse référence historique est choisie.

Le président de la République et ses soutiens revendiquent l'héritage d'un épisode sanglant de notre histoire: la répression de la Commune de Paris par le gouvernement versaillais, en 1871.

Emmanuel Macron a affirmé: «Versailles, c'est là où la République s'était retranchée quand elle était menacée.»<sup>1</sup> L'éditorialiste Christophe Barbier a explicité la référence: «Il y a vraiment une filiation directe entre Emmanuel Macron et Adolphe Thiers. Adolphe Thiers, premier ministre de Louis-Philippe, très jeune comme Macron, et qui revient en 1870 pour installer et conforter la République. En massacrant les communards, il sauve la République.» Définissant le rôle que lui a confié le Président, le préfet de police de Paris Didier Lallement se donne aujourd'hui pour modèle l'un des officiers les plus compromis dans le massacre des communards: «Pour se prendre pour Jules Vallès, il faut avoir son Galliffet.»

Rappelons quelques éléments de cette histoire vieille de cent quarante-neuf ans...

Le 18 mars 1871, Adolphe Thiers et son gouvernement – et non la République – ont fui à Versailles. Ils ont rejoint une Assemblée nationale non pas républicaine, mais très majoritairement royaliste. Ils se sont appuyés sur une armée certainement pas républicaine, mais façonnée par deux décennies d'un Second Empire qui venait de s'effondrer à Sedan, six mois plus tôt.

Dans Paris, les défenseurs de la République – qu'ils voulaient démocratique et sociale – ont choisi de consulter la population et ont mis en place la Commune de Paris, une assemblée communale régulièrement élue. La Commune décida la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction publique laïque et obligatoire, l'égalité de traitement entre enfants naturels et



GALLIFFET PAR NADAR..

«légitimes», ainsi que de considérables réformes sociales, au cours d'un grand moment démocratique où la population prit la parole et fut entendue.

En 1871, la France avait le choix entre deux chemins différents: celui d'une République sociale ou celui d'un régime de l'ordre social. Pendant soixante-douze jours, la Commune s'est engagée dans le premier chemin. Versailles l'a brutalement arrêtée. Du 21 au 28 mai 1871, le gouvernement d'Adolphe Thiers a pris Paris, quartier par quartier, lors de ce qu'on appela la Semaine sanglante. Environ vingt mille Parisiens furent massacrés. Nous ne parlons pas de combattants morts l'arme à la main, mais d'hommes, de femmes et même d'enfants exécutés de sang-froid, alors que les combats étaient terminés et que la ville était occupée militairement.

À Versailles, on tenta une restauration monarchique qui échoua. Puis, en 1875, les lois constitutionnelles de la Troisième République furent votées... par les mêmes députés monarchistes. Ce régime mis en place à Versailles n'est pas la République sociale dont rêvaient les communards, mais une République de l'ordre social: la République versaillaise.

L'héritage choisi par Emmanuel Macron et ses soutiens n'est pas la République. C'est celui d'un régime qui a fait la guerre à sa propre population. Celui d'un camp qui marche sur un autre. Le préfet de police l'a confirmé à une manifestante: «Nous ne sommes pas dans le même camp!»

**MICHÈLE AUDIN**, auteure du roman *Comme une rivière bleue*, L'arbalète/Gallimard, 2017.

**RAPHAËL MEYSSAN**, auteur du roman graphique *Damnés de la Commune*, Delcourt, 2017-2019.

Cette tribune proposée dans un premier temps au journal *Le Monde*, suite à la publication dans ses colonnes d'un portrait du préfet de police de Paris Didier Lallement, le 23 février dernier, est parue le 5 mars dans le *club des invités de Médiapart*.

1. «Macron président, la fin de l'innocence», documentaire diffusé sur France 3, le 7 mai 2018.



## 2 - LA RÉPUBLIQUE VERSAILLAISE EN MARCHÉ

# DU CERES<sup>1</sup> AUX CRS, OU L'OBSESSION RÉPRESSIVE DU PRÉFET DE POLICE DE PARIS QUI CONVOQUE GALLIFFET \* FACE À LA « CANAILLE »



GALLIFFET CROQUÉ PAR THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN  
POUR LE CHAMBARD SOCIALISTE.

1. CERES: Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste, fondé en 1966 par Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et quelques autres. Ce courant participe à la fondation du PS lors du congrès d'Épinay en 1971, et en forme l'aile gauche.

2. Gustav Noske, dirigeant du SPD et ministre allemand de l'Intérieur entre 1919 et 1920. Il n'hésita pas à faire appel aux « corps francs » pour mettre fin à la révolution spartakiste à Berlin, en janvier 1919. On lui doit l'assassinat de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht.

3. Jules Moch, ministre socialiste de Léon Blum, puis ministre de l'Intérieur, de 1947 à 1950, abattit sur les mineurs en grève du nord de la France une terrible répression à l'automne 1948, qui fit une dizaine de morts, de nombreux blessés et amena au licenciement de 3 000 mineurs.

4. Le « Che », c'est comme cela, et sans accent, que les adeptes de la petite boutique souverainiste chevènementiste nomment entre eux, et avec gourmandise, leur grand homme.

**M**ater la contestation, faire peur à celles et ceux qui oseraient s'aventurer dans la rue pour exprimer une quelconque opposition au pouvoir en place, tel semble être le credo unique du PP (Préfet de police de Paris) choisi par Emmanuel Macron en mars 2019.

Dernier exploit en date: le gazage et les charges et violences policières, sans raison, contre les militantes féministes, le samedi 7 mars au soir, à Paris, rue du Faubourg-du-Temple.

Dans un long portrait que Nicolas Chapuis et Ariane Chemin font de lui dans *Le Monde* daté du 23 février 2020, Didier Lallement apparaît pour ce qu'il est: un exécuteur des basses œuvres, nommé en mars 2019 pour que gouvernants et possédants continuent de dormir tranquilles, après « la grande peur » de l'automne et de l'hiver 2018-2019.

Ce haut fonctionnaire d'autorité n'observe aucune neutralité, même de façade. Il a choisi son camp et ne se prive pas de le dire, devant les caméras d'une télé d'information en continu qu'il est très difficile d'éviter dans les cafés et les bars... Nous sommes le 17 novembre 2019 et le préfet, interpellé par une femme, après une cérémonie devant la stèle du maréchal Juin, s'aperçoit que son interlocutrice possède un pin's « Gilets jaunes », accroché à son écharpe.

Extrait du dialogue qui s'ensuit, rapporté par les journalistes du *Monde*:

« Vous avez un joli gilet jaune, lance le préfet, comme s'il s'était fait prendre.

– Oui, je suis “gilet jaune”, répond Laetitia B.

– Eh bien, nous ne sommes pas du même camp, madame, rétorque cinglant, Didier Lallement, qui reprend illico sa route et jette un “ça suffit” martial en guise de salut. »

On apprend également, dans cet article, que l'homme est susceptible d'avoir des émotions: « Moi ce qui m'émeut, c'est le drapeau tricolore qui flotte au vent, le visage des hommes et des femmes qu'on passe en revue. » Repos! Fermez le ban!

Ce chevènementiste éclairé aime – comme son ancien mentor – manier la trique et ne se gêne pas pour le faire savoir.

Il y a comme un parfum de Gustav Noske<sup>2</sup> et de Jules Moch<sup>3</sup> (ces hommes de gauche « responsables » qui réprimèrent avec sauvagerie et sens du devoir des soulèvements populaires) dans cet adorateur du « Che »<sup>4</sup> qui se compare à un sinistre personnage:

« Pour se prendre pour Jules Vallès, il faut avoir son Galliffet, ce général de brigade surnommé le “Massacreur



MANIFESTATION GILETS JAUNES  
LE 14 MARS 2020 À PARIS.  
IMAGE PARUE DANS GJ MAGAZINE.

de la Commune” », rapportent les journalistes du quotidien *Le Monde* dans leur long article.

L'allusion est loin d'être anodine et ne ressort pas uniquement d'une petite blague de mauvais goût. Elle vaut avertissement et doit être prise très au sérieux.

Mais rappelons qui était ce traîneur de sabre, que d'aucuns appelaient « le marquis aux talons rouges », responsable d'un nombre incalculable d'exécutions sommaires et d'atrocités avant et pendant la Semaine sanglante, durant la Commune de Paris.

Gaston Alexandre Auguste de Galliffet naît à Paris le 23 janvier 1831. Engagé dès 1848 dans la cavalerie légère, il traîne ses culottes de peau et sa badine comme sous-officier lors de la guerre de Crimée, puis comme officier lors de plusieurs campagnes coloniales en Algérie. C'est apparemment à son passage à Tlemcen qu'il doit sa Légion d'honneur... Il participe ensuite à l'expédition désastreuse du Mexique.

Promu général de brigade en août 1870, il est fait prisonnier à Sedan, lors de la guerre franco-allemande. Libéré en raison des accords passés par les versaillais avec l'armée d'occupation allemande, il prend la tête d'une brigade de cavalerie qui s'illustrera, avec sauvagerie et barbarie, contre les insurgé.e.s de la Commune de Paris. « On estime à 3 000 le nombre de ses victimes, car il s'octroyait un droit de vie ou de mort ; selon son bon plaisir, il “prélevait” sur les convois de prisonniers la dîme du sang [...]. Ses victimes étaient choisies de préférence parmi les vieillards ou les blessés » (Maurice Dommanget).

Comme un « parfum de guerre civile », ainsi que l'écrivent les deux journalistes du *Monde*...

**PHILIPPE RAJSFUS**

\* On trouve le nom du général de triste mémoire orthographié avec un seul f dans les écrits des communard.e.s mais il en comprend bien deux selon différentes sources historiques et le Larousse. Nous avons laissé dans les textes et citations l'orthographe utilisée par les auteurs.

## PETIT FLORILÈGE SUR GALLIFFET, DANS LES ÉCRITS DES COMMUNARD.E.S

**Gustave Lefrançais, *Étude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871***, Neuchatel, 1871 (source Gallica).

- Page 336:[...] si l'on songe enfin que, depuis l'entrée des versaillais dans Paris, c'est-à-dire depuis quatre jours, les Galliffet, les Vinoy, les Ladmirault et autres complices de Bonaparte en 1851, vengeaient avec une rage sans exemple dans le sang de nos infortunés amis, vaincus aux barricades, les hontes que leur avaient values leurs lâchetés devant les Prussiens ; que, depuis le 21 mai, le sang coulait à flots dans tous les quartiers envahis par nos féroces vainqueurs ; que, sur tous les points occupés par eux, quantités de malheureuses femmes et jusqu'à de pauvres petits enfants étaient fusillés par ordre des chefs de l'armée de Versailles[...]

- Page 350: Dès le 21 (mai), dès que les troupes versaillaises se furent emparées des hauteurs de Passy, plusieurs centaines de prisonniers étaient tombés entre les mains des soldats commandés par le marquis de Galliffet. Cet homme donna l'ordre de faire sortir des rangs ceux des fédérés qui avaient plus de 40 ans. L'ordre exécuté, il les fit tous fusiller, en ajoutant: « Ils ont déjà vu juin 48, ils n'en verront plus d'autre! »

**Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un révolutionnaire***, préface de Lucien Descaves, Bruxelles, 1902 (source Gallica).

- Page 192: Tout Paris – bourgeois et prolétaires – est outré d'indignation.

Versailles a pris l'initiative de la guerre civile et, sans provocation aucune, a fait tirer sur les nôtres aux avant-postes de Courbevoie.

Le plus ignoble des soudards de l'Empire, Galliffet, a ouvert

## 4 - LA RÉPUBLIQUE VERSAILLAISE EN MARCHÉ

le feu et, qui pis est, a fait fusiller des prisonniers, poussant le cynisme jusqu'à s'en vanter dans une proclamation ! Ce seul acte eût dû le faire révoquer sur le champ, s'il n'eût été évidemment d'accord avec Versailles.

C'est ainsi que Thiers a voulu prouver à la province qu'il a « enfin réussi à organiser une des plus belles armées que la France ait possédées. »

**Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871***, nouvelle édition, Paris, 1929 (source Gallica).

- Page 178: L'armée de l'ordre, reprenant l'horrible tradition de juin 48, massacrait les prisonniers. Elle avait commencé le 2 (avril). Le 3, à Chatou, le général Gallifet avait fait fusiller trois fédérés, surpris dans une auberge où ils prenaient leur repas et publier ce féroce bando: « La guerre a été déclarée par les bandits de Paris... Ils m'ont assassiné mes soldats... C'est une guerre sans merci que je déclare à ces assassins... J'ai dû faire un exemple. »

Le général qui appelait les combattants parisiens des bandits et trois assassinats un exemple n'était autre que le chenapan de la guerre du Mexique, devenu général de brigade ensuite, d'une charge à Sedan qu'il n'avait pas conduite. Rien n'est plus édifiant, dans cette guerre civile, que les porte-drapeaux des honnêtes gens.

**Prosper-Olivier Lissagaray, *Les Huit journées de mai derrière les barricades***, Bruxelles, 1871 (source Gallica).

- Page 166: Le marquis de Gallifet, atteint d'une sorte d'hystérie sanguinaire, faisait arrêter de temps en temps pour les éclaircir les colonnes de prisonniers qu'il conduisait à Versailles. À l'Arc-de-Triomphe, il en fusilla d'abord 82, puis 20 pompiers, puis une douzaine de femmes. Le dimanche matin, 28, à Passy, il arrêta une colonne de 2 000 fédérés et cria: « Que ceux qui ont des cheveux blancs sortent des rangs! »

Cent onze fédérés sortirent des rangs et furent aussitôt fusillés dans les fossés. Pour ceux-là, la circonstance aggravante était d'être contemporains de juin 48.

**Louise Michel, *La Commune***, nouvelle édition établie par Eric Fournier et Claude Rétat, La Découverte, Paris, 2015.

- Page 326: Tout à coup arrive un état-major à cheval. Celui qui commande est un homme assez gros, au visage régulier, mais dont les yeux pleins de fureur semblent jaillir au dehors. La face est pourpre comme si le sang répandu y eût jailli pour le marquer, son cheval magnifique se tient immobile, on le dirait en bronze.

Alors, très droit sur son cheval, il met ses poings sur ses côtés en un geste de défi et commence, placé devant les prisonniers: « C'est moi qui suis Gallifet! Vous me croyez bien cruel, gens de Montmartre, je le suis plus encore que vous ne pensez. »

Il continue sur ce ton pendant quelques instants sans qu'il soit possible de comprendre autre chose que des menaces incohérentes.

Se tenant pour dit, on s'arrange comme on peut afin d'être convenables pour mourir. Nous sommes quelques centaines et nous ne savons pas si on ira sur le tertre, ou si on sera fusillé ensemble.



*Actualité(s) de la Commune*  
Lettre d'informations de l'association  
Faisons vivre la Commune !  
C/O Maison de la Vie Associative et Citoyenne  
du 20<sup>e</sup> arrondissement - Boîte 112  
18 rue Ramus - 75020 PARIS  
Directeur de la publication : Marc Plocki  
Les articles signés n'engagent pas le point de vue du  
comité de rédaction d'*Actualité(s) de la Commune*.